

**ENTREPRENEURS.**

DES soumissions seront reçues jusqu'au 20 du courant, à l'Office du soussigné, pour la maçonnerie et charpenterie d'une maison à être construite à la Pointe-Lévy.

C. BAILLAIRGE,  
Architecte.

Québec, 11 août 1848.

**AVIS.**

LE Sieur FRANCOIS ISAAC DEPIN, mon commis, ayant de ce jour quitté mon emploi, en conséquence le dit François Isaac Depin, n'est plus autorisé d'agir dans aucune transaction pour mon compte.

F. E. GARANT.

Québec, 9 août, 1848.

Je suis en besoin d'un commis immédiatement.  
F. E. G.

**PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.**



**STEAMIER QUEEN**

LE prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 7s-6d. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 7 août, 1848.

**IMPRIMERIE**

de

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

On exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

- Livres, Catalogues,
- Pamphlets, Factums,
- Circulaires d'Encan,
- Lettres de funérailles.

&c., &c.

Exécutés sous le plus court délai, à des prix très réduits.

Attention ! Attention !! Attention !!!

**AVIS**

**AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.**

RESOLU que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendiés de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtiraient conformément au règlement du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuls et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité ; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera ; et qu'à cette fin le délai accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

OL. ROBITAILLE,  
Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

**SOCIÉTÉ**

**SAINTE-JEAN-BAPTISTE**

De Québec.

**ELECTION GÉNÉRALE.**

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers et onnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.

U. J. TESSIER,  
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 21 juillet 1848.

**A VENDRE.**



A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT.

**Mr. Molt**

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Rue St. Joseph, No. 11.

Québec, 12 juin, 1848.

**FRONAGE DE GRUYERES.**

LES Soussignés viennent de recevoir par le Joka & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 15 juin 1848.

**A VENDRE**

**PAR LE SOUSSIGNÉ**

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE, Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.

PORTER de Londres de Hibbert, do do CIDRE de première qualité. do do

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

**A LOUER.**



TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamoignon, contenant 12 appartement, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTEES CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

**Parapluies Français, Etc.**

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Bains Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

**ASSOCIATION**

**POUR LA COLONISATION DES**

**TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.**

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

**REVOLUTION.**

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

**Draperie, Marchandises Seches & de Gout,**

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Noni, Laine, Crêpe Organdie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Bûrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Farures de gout de toute description, vraies boîtes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

**ON REGOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.**

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et boîtes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 12.

**T. CASEY.**

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.

Avis important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, sur le mot de recevoir notre journal pour rien.